SIVOS CIERREY/LE VIEIL EVREUX REGLEMENT RESTAURANT SCOLAIRE DU VIEIL EVREUX

1- PREAMBULE

Le présent règlement doit être signé par les Parents, après s'être assuré de la bonne compréhension par les enfants. Il doit alors être renvoyé au secrétariat du SIVOS.

En cas de non-respect des règles énoncées, le SIVOS se réserve le droit d'exclure les enfants pour une durée limitée, après convocation des parents.

Le restaurant scolaire se situe dans l'enceinte de la salle polyvalente du Vieil Evreux et accueille les enfants de l'école maternelle. Un car transporte les enfants de l'école jusqu'au restaurant scolaire. Les familles doivent faciliter le bon fonctionnement de ces services.

La restauration est organisée pour toute l'année scolaire; son utilisation peut être partielle ou momentanée. Les menus sont consultables dans les vitrines d'affichages des écoles et sur le site de « PanneauPocket » du SIVOS.

2- INSCRITPIONS

La pré-inscription des enfants se fera, dans la mesure du possible, fin juin pour la rentrée de SEPTEMBRE.

L'inscription est valable toute l'année scolaire, tout en restant modifiable à tout moment. <u>Tout repas</u> <u>doit être décommandé 48 h à l'avance avant 10 heures</u>, au numéro de portable 06 38 16 08 06, sinon le repas sera facturé, même en cas de maladie.

La participation financière est due mensuellement, les parents reçoivent une facture en provenance du Trésor Public. Le règlement peut s'effectuer en ligne au Trésor Public, ou dans un bureau de tabac agréé.

3- OBLIGATIONS SANITAIRES

Pour les allergies un PAI (Projet d'Accueil Individuel) doit être mis en place.

Nous rappelons que les médicaments sont interdits à la cantine.

4- REGLES DE COMPORTEMENT

L'enfant doit avoir une attitude sociable au sein du restaurant scolaire :

- ADOPTER les règles de politesse usuelles à l'égard du Personnel
- RESPECTER les autres enfants
- PARLER sur un ton modéré, sans crier
- SE DEPLACER uniquement avec autorisation du Personnel
- RESPECTER la nourriture sans jouer avec ou la gâcher
- RESPECTER le matériel du restaurant scolaire en évitant de le dégrader

Si vous le souhaitez, vous pouvez fournir une serviette à votre enfant et elle sera apportée le lundi et reprise par l'enfant le vendredi pour le lavage.

COUPON A RETOURNER AU SIVOS

L'élève :

Date et signature des Parents précédée de la mention « Lu et approuvé »